

# L'Afdas, c'est...



## un Opco engagé pour **faire savoir, faire comprendre et faire agir**

### 31 branches

couvrant les secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et divertissement.

**127 750**

entreprises

**DONT 98% DE TPE-PME  
QUI EMPLOIENT MOINS  
DE 50 SALARIÉS**

### 6 missions régaliennes

1. Promouvoir l'alternance
2. Développer l'accès à la formation
3. Identifier les besoins en compétences
4. Anticiper les évolutions en matière d'emploi
5. Apporter un appui technique aux branches
6. Accompagner la transition écologique

### 26 implantations territoriales

**dont 12 délégations régionales**

**100% de nos collaborateurs en  
délégation sont centrés sur le conseil  
Entreprises et Particuliers**

### Une singularité : l'accompagnement de publics spécifiques

Les sportifs professionnels et les sportifs de haut-niveau  
Les artistes-auteurs  
Les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel  
Les journalistes pigistes de la presse  
Les saisonniers

**508 405**  
particuliers

## L'Afdas, à vos côtés pour :



Recruter vos  
futurs salariés et  
alternants



Développer les  
compétences de  
vos collaborateurs



Financer et  
assurer le suivi  
des actions de  
formation



Mettre en œuvre  
un projet RH sur-  
mesure



Impulser une  
démarche  
responsable dans  
votre entreprise

**La formation, un investissement durable  
pour le développement de votre activité.**

**#Entreprises de la branche du sport**

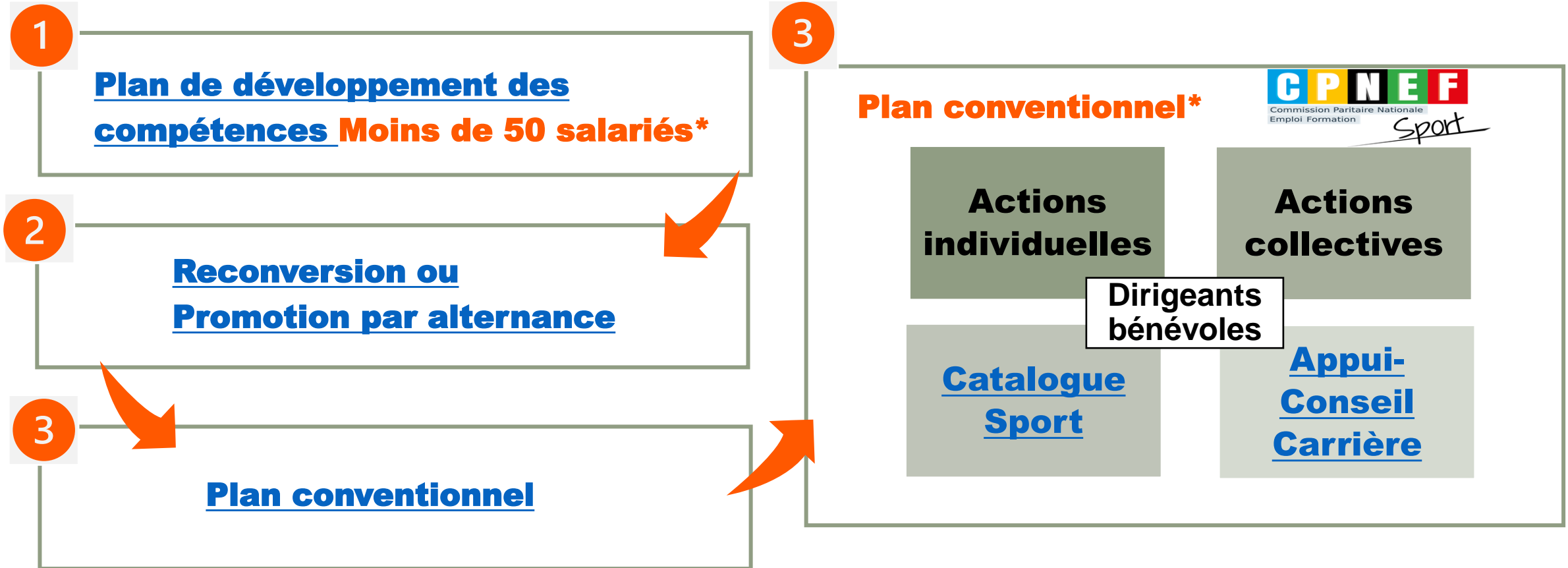


**Développer les  
compétences de  
vos collaborateurs**

**À vos côtés pour...**

**Développer les compétences de vos collaborateurs**

# Les dispositifs à mobiliser dans une logique de **complémentarité**



*\*dans la limite des fonds disponibles*

# La ProA, Promotion et reconversion par l'Alternance



## Qu'est-ce que c'est ?

- Dispositif de **reconversion ou de promotion**
- visant l'obtention d'une des **certifications enregistrées à l'Annexe II du Code du Sport**

## Pour qui ?

- Salariés en **CDI** (y compris CUI à durée indéterminée)
- Sportifs et entraîneurs professionnels en **CDD** Code du Sport
- Salariés en activité partielle
- Et dont la qualification est inférieure au grade de licence (< **Bac+3**)

## Modalités

- Avenant au contrat de travail
- Durée de la ProA : entre **6 et 24 mois** (36 mois pour public nouvelle chance)
- Durée de la formation : entre 15 % et 60 % de la durée totale de la ProA, sans être inférieure à 150 heures

## Financement

- Coût pédagogique entre 13 et 18 € / h
- Frais annexes selon les [barèmes Afdas](#)
- **Dans la limite d'un plafond de 3 000 €** sur les fonds de l'alternance

[Consultez votre page web dédiée](#)

## Le plan de développement conventionnel

**Actions  
individuelles**

**Actions collectives**

**Dirigeants  
bénévoles**

**Catalogue Sport**

**Appui Conseil  
Carrière**

# Le plan de développement des compétences

## Focus sur le plan conventionnel



Actions  
individuelles

Salariés

!! La demande de prise en charge  
doit s'effectuer obligatoirement  
en amont du début de formation

### Prise en charge\* des coûts pédagogiques selon le barème horaire conventionnel sport

**32 €** / h pour les formations inférieures ou égales à 70 h

**10 €** / h pour les formations supérieures à 70 h et jusqu'au niveau 5

**12 €** / h pour les formations supérieures à 70 h et à partir du niveau 6

### Dans la limite d'un plafond individuel par structure

**300 %** de la contribution nette sans être inférieur à 4 000 € ou 8 500 € si le parcours est certifiant (RNCP)

*\*dans la limite des fonds disponibles, les prix sont exprimés en Hors Taxe*

# Le plan de développement des compétences

## Focus sur le plan conventionnel



### Actions individuelles

**Dirigeants bénévoles** dans le cadre de leur mandat  
Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire général élu  
pour une action en lien avec leur mandat

### Prise en charge des coûts pédagogiques selon le barème horaire conventionnel sport

- **32 €** / h pour les formations inférieures ou égales à 70 h
- **10 €** / h pour les formations supérieures à 70 h et jusqu'au niveau 5
- **12 €** / h pour les formations supérieures à 70 h et à partir du niveau 6

*\*dans la limite des fonds disponibles, les prix sont exprimés en Hors Taxe*

# Le plan de développement des compétences

## Focus sur le plan conventionnel



Catalogue  
Sport

Une offre adaptée au développement des structures

22 formations sur 11 thématiques

Une modalité **100% distancielle** pour plus de souplesse et d'agilité

Une **inscription facilitée** : le prestataire de formation et l'Afdas s'occupent de tout pour vous !

Une **prise en charge à 100%** pour les salariés et les dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat (Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire général élu) pour une action en lien avec leur mandat

En dehors des plafonds individuels

# Catalogue Sport

<b>Gestion de projet dans le secteur sportif</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer un nouveau projet dans le secteur sportif (initiation) ✓</li> <li>2. Mettre en œuvre et piloter le projet de sa structure (niveau 1) ✓</li> <li>3. Mettre en œuvre et piloter le projet de sa structure (niveau 2) ✓</li> </ol>
<b>Ressources financières de la structure</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Savoir trouver un financement (subvention, mécénat, partenariat, lobbying, sponsor) ✓</li> <li>2. Accueillir et fidéliser les adhérents.tes de sa structure ✓</li> </ol>
<b>Evènementiel sportif</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir son évènement sportif ✓</li> <li>2. Manager un évènement sportif ✓</li> <li>3. Réussir le marketing et la communication de l'évènement sportif ✓</li> </ol>
<b>Développement de l'offre sportive</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire évoluer son offre sportive ✓</li> </ol>
<b>Communication</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réussir sa communication avec les réseaux sociaux (pour les clubs sportifs) ✓</li> <li>2. Réussir sa communication avec les réseaux sociaux (pour les sportifs.ves professionnels.les) ✗</li> <li>3. Savoir communiquer et gérer son image professionnelle (pour les entraîneurs.ses professionnel.les) ✗</li> </ol>
<b>Management</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Manager son équipe de joueurs.ses professionnels.les ✗</li> <li>2. Manager son équipe de bénévoles et ou de salariés ✓</li> </ol>
<b>Media training</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gérer le media training (pour les sportifs.ves professionnels.les) ✗</li> </ol>
<b>Lutte contre la discrimination et les violences</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir la laïcité et lutter contre les discriminations ✓</li> <li>2. Prévenir et lutter contre les incivilités et les situations d'agressivité ✓</li> </ol>
<b>Utilisation de la vidéo dans le sport</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaître les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive (APS) ✗</li> <li>2. Réaliser un tutoriel vidéo (initiation) ✗</li> </ol>
<b>Nutrition</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaître les bases de la nutrition pour les sportifs ✗</li> </ol>
<b>Préparation mentale</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réussir sa préparation mentale (sportifs.ves pro) ✗</li> <li>2. Réussir sa préparation mentale (entraîneurs.sespro) ✗</li> </ol>



Sport



Eligible

Dirigeants Bénévoles



Non éligible

Dirigeants Bénévoles

# Le plan de développement des compétences

Focus sur le plan conventionnel

Appui-  
Conseil  
Carrière

Accompagnement externe  
20 heures sur 12 mois max

À distance et ou en présentiel



Etape 0 :  
choix du  
prestataire  
par le  
bénéficiaire

Etape 1  
Mieux me  
connaître

Etape 2  
Mon projet

Etape 3  
Mon plan  
d'actions

Etape 4 :  
Je passe à  
l'action !  
entre 4 à 9 mois  
après l'étape 4



Sportifs professionnels  
Entraîneurs professionnels

L'appui conseil  
carrière en vidéo

Vous êtes intéressé.e par cet  
accompagnement ?

Consultez notre page web dédiée !

# Le plan de développement des compétences

## Focus sur le plan conventionnel

### Appui- Conseil Carrière



### Sportifs professionnels Entraîneurs professionnels

- **Sportif professionnel**

- qui ont 23 ans minimum
- qui justifie de 2 ans d'ancienneté minimum
- qui sont salariés d'un club au titre de leur activité principale (plus de 50% du temps de travail) en CDD spécifique dans la branche du sport

ou

- qui ont été salariés dans les 6 derniers mois au titre de leur activité principale (plus de 50% du temps de travail) en CDD spécifique dans la branche du sport

- **Entraîneur professionnel**

- sans condition d'âge et d'ancienneté
- qui sont salariés d'un club au titre de leur activité principale (plus de 50% du temps de travail) en CDD spécifique dans la branche du sport

ou

- qui ont été salariés dans les 6 derniers mois au titre de leur activité principale (plus de 50% du temps de travail) en CDD spécifique dans la branche du sport

**#Entreprises**

**Recrutez vos futurs talents  
en alternance**

# Un besoin ? Un accompagnement sur-mesure !



**Être guidé pour recruter autrement**

L'appui au recrutement



**Avoir une meilleure visibilité sur les évolutions de votre secteur**

[L'observatoire des métiers](#)



**Former votre nouveau salarié au métier tel qu'il est exercé dans votre entreprise**

Les  contrats en alternance

# Recruter vos futurs salariés et alternants

Contrat de professionnalisation / d'apprentissage

les dispositifs à mobiliser pour l'accès à la certification des CDD !



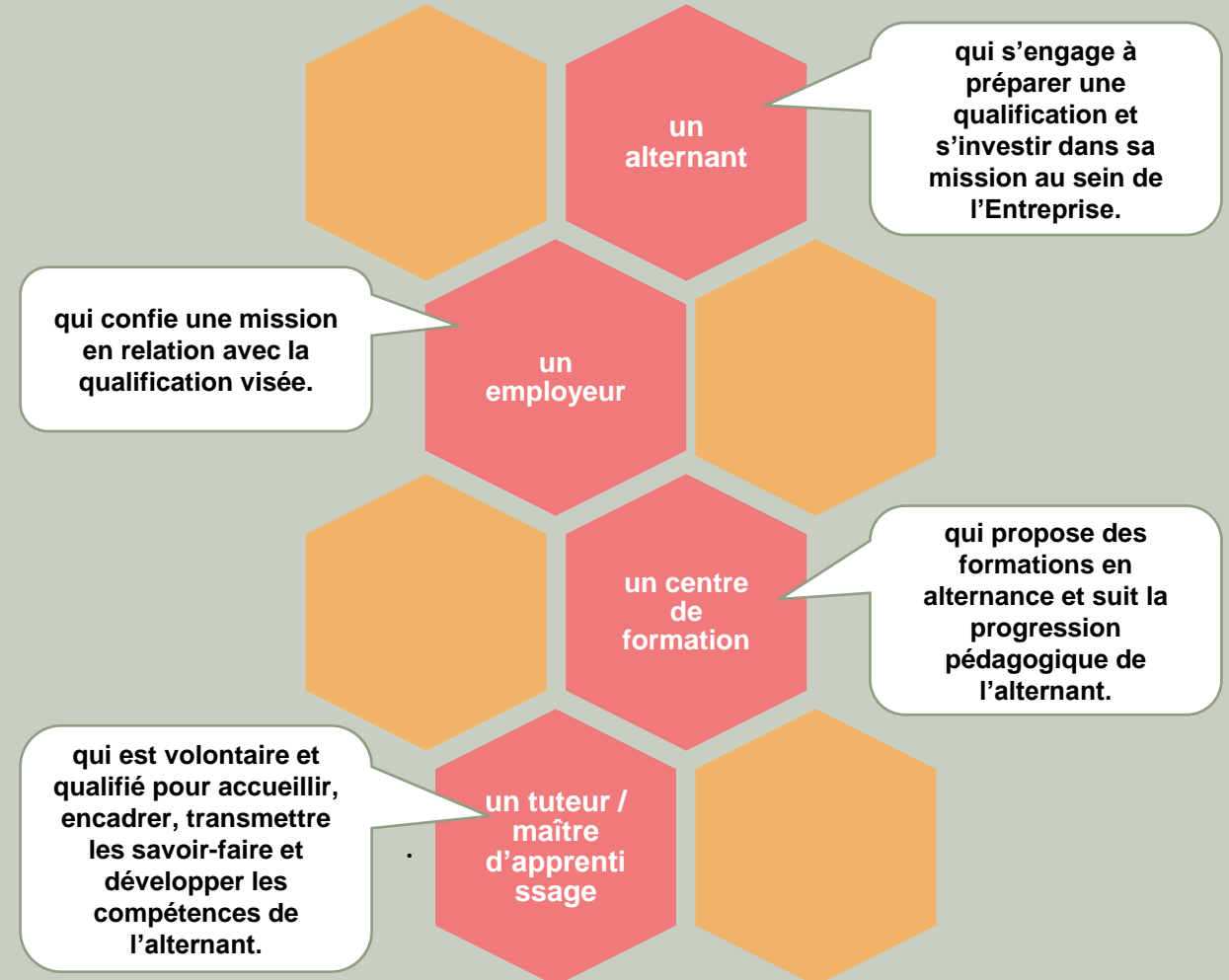
## Aux idées reçues

### L'alternance, ce n'est pas :

- Que le contrat d'apprentissage
- Que pour **les jeunes**
- Que pour les diplômés
- Que pour les bas niveaux de qualification
- Que de septembre à juin
- **Limitée en nombre de contrats** en alternance dans une Entreprise

### L'alternance, c'est possible pour :

- Les CQP
- Les TPE ou l'embauche d'un 1<sup>er</sup> salarié
- Les activités avec une forte saisonnalité
- La formation interne pour former votre salarié au métier tel qu'il est exercé dans l'Entreprise



# L'Alternance à portée de mains



## L'offre de services complète

- La rubrique dédiée
- Les aides au recrutement
- Le Calcul'Alternance
- La Cart'Apprentissage
- Les ressources Alternance
- Le catalogue clé en main
- L'Observatoire des Métiers



# Recruter vos futurs salariés et alternants

Faites le bon choix !



Quel objectif ?

Favoriser l'intégration ou l'emploi durable des travailleurs et demandeurs d'emploi avec un contrat conciliant formation et travail selon un rythme alterné, afin **d'acquérir une qualification professionnelle.**

Donner à des jeunes, ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'**un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.**

**Le contrat de  
professionnalisation**

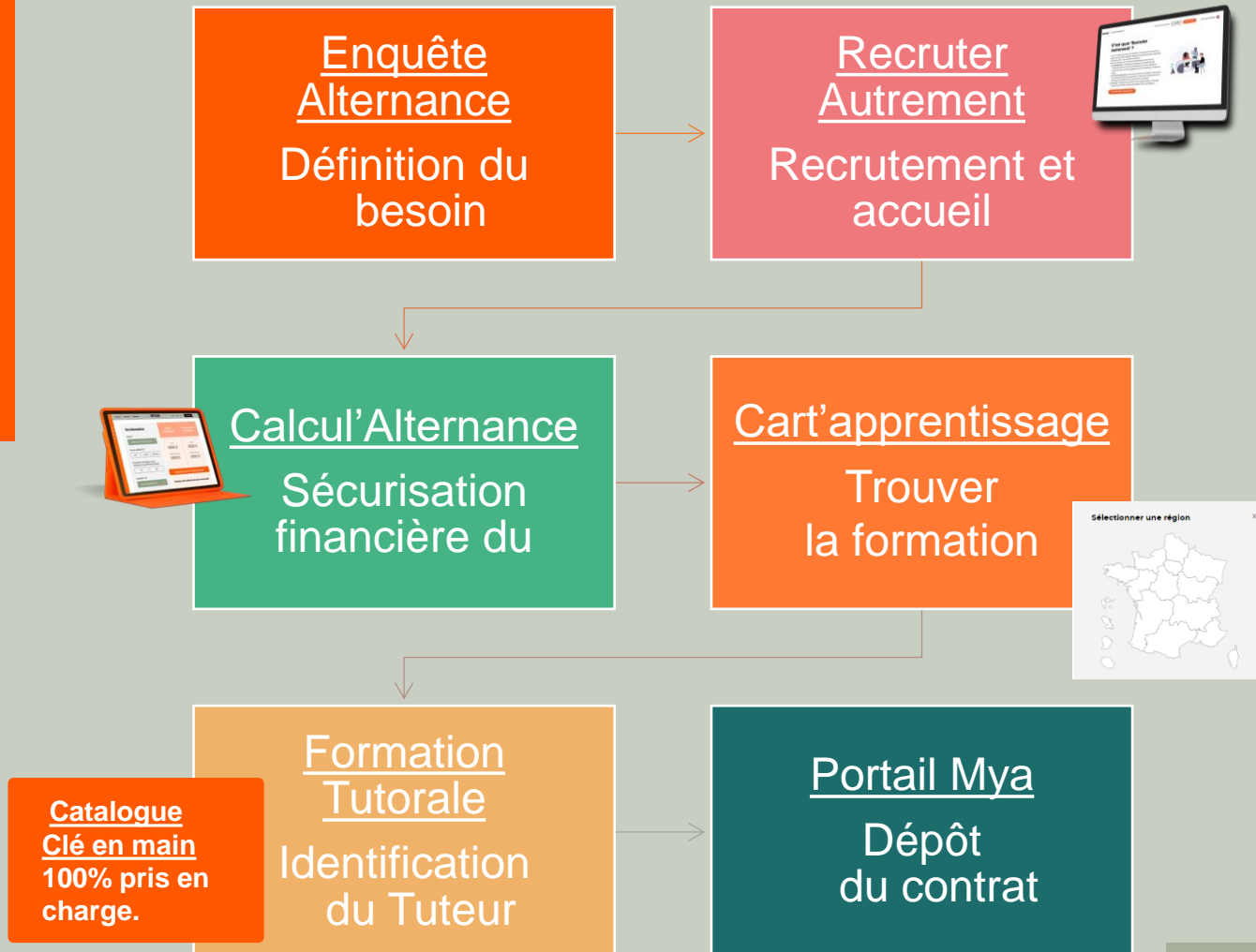
**Le contrat  
d'apprentissage**

**Diplôme d'Etat  
Titre RNCP  
CQP**

**Qualification reconnue  
dans la CCN  
Bloc de compétences**

**Diplôme d'Etat  
Titre RNCP**

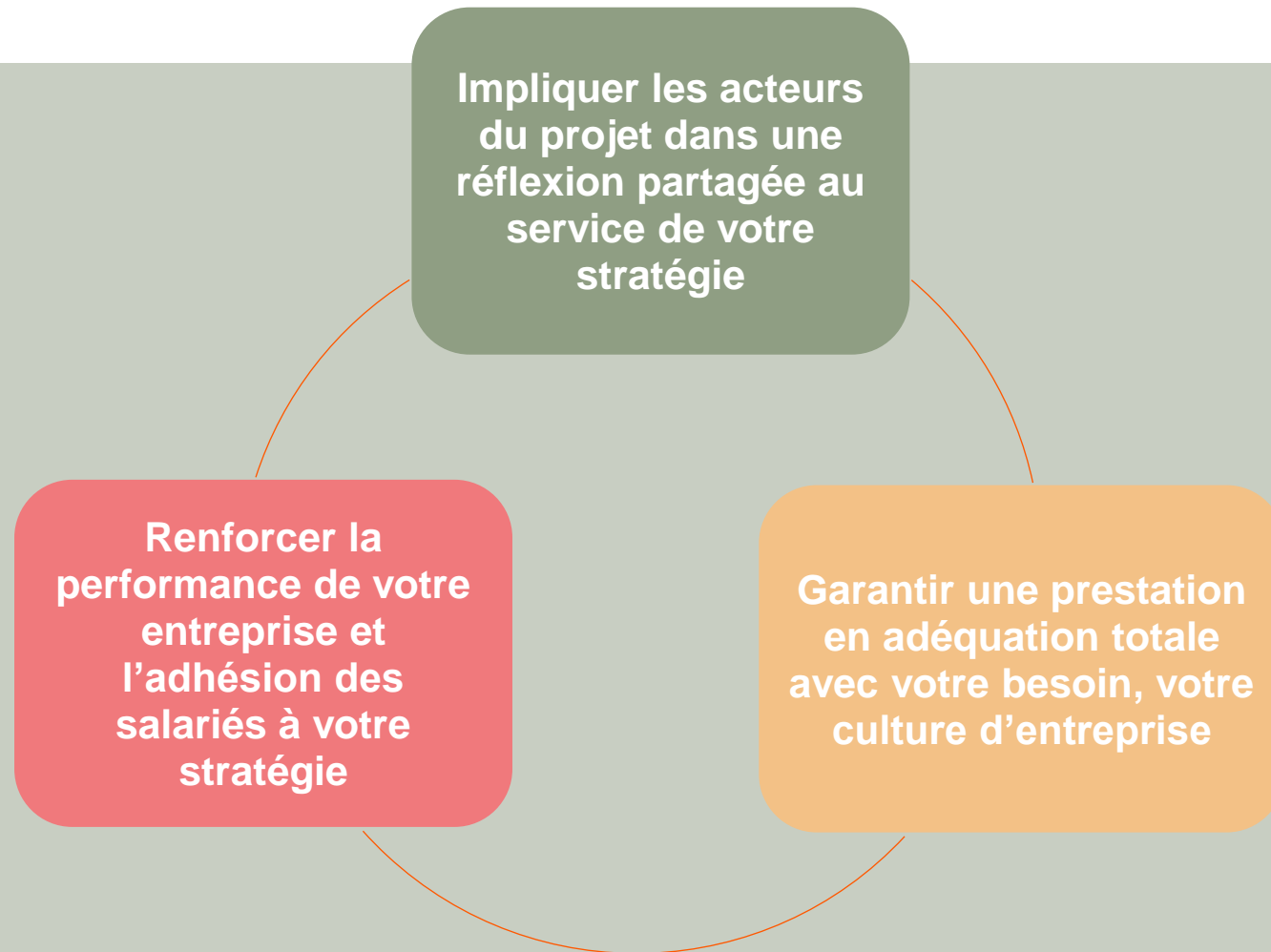
# Alternance : l'Afdas vous accompagne



**#Entreprises**

**Mettre en œuvre un projet RH sur-mesure**

# Quels bénéfices ?



# Les appui-conseils



Professionnaliser vos pratiques et outils RH



Appui-conseil RH

Déployer votre démarche RSE



Appui-conseil RSE

Résoudre des problématiques de recrutement



Appui-conseil Inclusion

Digitaliser vos pratiques



Appui-conseil Transformation Digitale

Investir votre sécurité numérique



Appui-conseil Cybersécurité

Relancer votre activité suite à la crise sanitaire



Appui-conseil Rebondir

Développer vos pratiques en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap



Appui-conseil Handicap

Favoriser l'égalité professionnelle



Appui-conseil Egalité professionnelle

Retrouver des perspectives suite à une baisse d'activité durable ou une évolution de votre secteur



Appui-conseil RH-Transco

# Des plaquettes pratiques pour tout connaître du dispositif



Appui-conseil RH



Appui-conseil RSE



Appui-conseil Transformation Digitale

**#Entreprises**

**Impulsez une démarche  
responsable dans votre entreprise**

# Un besoin ? Un accompagnement sur-mesure !

a

Développer l'accessibilité de vos postes et maintenir les travailleurs en situation de handicap

[Offre Agir en faveur du handicap](#)

Promouvoir la mixité, déconstruire les stéréotypes de genre

[Offre Agir en faveur de l'égalité professionnelle](#)

Favoriser un environnement de travail sécurisé et sûr pour vos salariés

[Offre Agir en faveur de la lutte contre les VHSS](#)

Développer votre activité de façon durable et écologique

[Offre Agir en faveur de la transition écologique](#)

Recruter autrement et mieux pour créer le monde du travail de demain

[Agir en faveur de l'inclusion](#)

Développer les bonnes pratiques relatives à la sécurité numérique

[Agir prévenir les cybermenaces](#)

# Un besoin ? Un accompagnement sur-mesure !



**Optimiser votre budget  
formation**

L'ingénierie financière :  
conseil en financement



**Disposer d'un suivi en temps  
réel de vos dossiers**

Votre espace adhérent MyA 

**Déléguer le traitement des  
dossiers**

La gestion  
administrative facilitée



# Votre espace adhérent à portée de mains



## Votre boîte à outils MyA

De nombreuses ressources et outils à votre disposition !

Comment accéder à MyA, saisir une demande de prise en charge ou encore une facture ? Consultez nos guides et tutoriels !



# Restons connectés



Une question ? Besoin d'être accompagné ?



Contactez-nous depuis votre espace MyA  
rubrique « demande de contact »



Appelez-nous au **01 44 78 39 39**  
du lundi au vendredi de 9h à 17h en continu



Retrouvez nos **webinaires Alternance** sur  
notre chaîne Youtube **Afdas**

